



**POSTAUX  
DE PARIS**

# LE RETRAITÉ DES POSTAUX

Permanence le Mardi  
de 14 h 30 à 17 h 30  
67 rue de Turbigo  
Pièce 204 - 2<sup>ème</sup> étage  
Tél. : 01 44 78 54 65

## **FÉVRIER 2011 - N° 29**

### **Sommaire**

- Edito.
- Retraités :  
les conséquences.
- La dépendance :  
où va-t-on ?
- Vie Nouvelle.
- Bureau de Section.
- Etat de trésorerie.
- Infos diverses.

### **ÉDITO**

Tout d'abord, nous vous informons du renouvellement du bureau de section, Claude Grellier avait souhaité à plusieurs reprises être déchargé de ses responsabilités de secrétaire de section, c'est aujourd'hui chose faite. Il a accepté de rester adjoint pour assurer une bonne transition. Dans cet éditto, nous lui rendons hommage pour le travail qu'il a accompli depuis près de 7 ans à la direction de notre section. Ce n'est pas toujours simple comme vous le savez d'être l'interprète des revendications légitimes des retraités. Celles-ci sont multiples, et sont quelques fois interprétées selon le niveau de la pension de chacun de nous.

Au coeur de nos revendications, figurent le pouvoir d'achat, le niveau de pensions, le logement, la protection sociale, le statut de la fonction publique, les retraites. Avec les attaques incessantes du gouvernement et du Medef, ce sont les acquis des luttes des salariés depuis des décennies qui sont remis en cause. Elles se font souvent avec le concours d'organisations syndicales plus promptes à collaborer avec le pouvoir et le Medef qu'à exiger la satisfaction de nos revendications.

Les prix ne cessent d'augmenter, au delà de ce que veut bien reconnaître l'indice des prix Insee, le fioul domestique + 23%, les assurances auto + 6.6%, les mutuelles + 5%, le poisson + 5.1%, les céréales, les transports, la Sncf, l'Edf etc... Cet indice ne reflète que les baisses sur l'informatique, la téléphonie, comme si nous consommions chaque jour de l'ordinateur !

Ce ne sont pas les pleurnicheries du Medef et de l'un d'entre eux, Dassault, dans le Figaro, qui nous ferons sortir nos mouchoirs, ou encore « *la mondialisation* » dont le triste bilan montre qu'il y a 205 millions de chômeurs dans le Monde, que le capitalisme dans chaque pays, est responsable de la crise et c'est bien au capitalisme qu'il faut s'attaquer. Les profits records des entreprises du Cac 40 démontrent que l'argent existe pour satisfaire nos revendications.

**Tout cela exige de maintenir un haut niveau revendicatif, nous n'avons rien à partager avec les maîtres de l'industrie et de la finance, ensemble combattons les.**



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

**SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS** - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : [www.cgt-postaux.fr](http://www.cgt-postaux.fr) - e.mail : [cgt.postaux@wanadoo.fr](mailto:cgt.postaux@wanadoo.fr)

## RETRAITES, LES CONSÉQUENCES

La 1<sup>ère</sup> bataille des retraites est terminée, place aux conséquences. D'abord, la loi porte l'âge d'ouverture des droits à la retraite, fixé à 60 ans depuis 1982, à 62 ans à raison de 4 mois par an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. Les effets vont être massifs.

Ensuite, l'âge du taux plein, c'est-à-dire sans décote, le montant de la pension étant toujours calculé au prorata du nombre de trimestres cotisés, va passer de 65 ans à 67 ans, par une augmentation de 4 mois par an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Les règles de surcote et de décote sont complexes, je ne vais pas les détailler ici d'autant que leur mécanisme est décalé de 2 ans avec les bornes d'âge, le nombre de trimestres ouvrant droit à surcote va diminuer et le nombre de trimestres objet de décote va augmenter compte tenu de l'augmentation du nombre de trimestres requis et du report de l'âge d'ouverture des droits.

Un seul exemple, la pension d'un salarié qui dispose de 152 trimestres validés, contre 162 trimestres requis à l'âge d'ouverture des droits (*60 ans*) et qui partait à 62 ans en 2010, subissait une décote qui conduisait à une baisse de pension de 3,75 %. Un même salarié, qui dispose de 152 trimestres validés contre 166 trimestres requis à l'âge d'ouverture des droits au terme de la réforme et qui prend sa retraite lors de ses 62 ans, subira une décote qui conduira à une baisse de pension de 23 %.

Ensuite vient le coût : le taux de cotisation des fonctionnaires, après que leur cotisation ait augmenté de 2,7% en 2003 pour être aujourd'hui à 7,85 %, au terme de la réforme leur cotisation passera à 10,55 %, à raison de 0,27 point par an à compter de 2011.

Les fonctionnaires devront, pour bénéficier du minimum garanti, avoir tous leurs trimestres ou atteindre l'âge du départ à taux plein, alors qu'auparavant, ils bénéficiaient de ce minimum garanti dès l'ouverture des droits à retraite, même s'ils n'avaient pas tous leurs trimestres.

Aussi, il est mis fin, toujours pour les fonctionnaires, à la possibilité de départ anticipé après 15 ans de service pour les mères de trois enfants.

Les fonctionnaires vont de plus payer un lourd tribut à cette réforme puisque sur les 25 milliards d'économies réalisées pour l'ensemble des salariés (*19,359 millions chiffre 2008*), 9 milliards d'€ seront faite sur les fonctionnaires (*5,277 millions en 2008, 19,8% fonction publique hospitalière dont 44,6% de catégorie C, 32,6 de catégorie B et 15,1% de catégorie A ; 34,6% territoriaux, dont 78% de catégorie C, 13,6 de catégorie B et 8,4% de catégorie A; 45,6% FP d'État, dont 19,1% de catégorie C, 22,1 de catégorie B et 56,6% de catégorie A*).

Le dernier salaire des fonctionnaires leur était aujourd'hui versé s'il partait le 2 ou le 3 du mois, ce sera terminé à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011 ! Ils devront veiller à faire correspondre leur départ à la retraite avec la fin de leur activité à défaut de ne rien percevoir pendant 1 mois!

Les mises en causes sur les retraites ne sont pas terminées, d'autres luttes devront avoir lieu, notamment sur les retraites complémentaires, le Medef et le gouvernement s'entendent comme larrons en foire pour porter de nouveaux coups aux salariés et par la même conséquence aux retraité(e)s.

**Retour à nos revendications, retraite à 60 ans pour toutes et tous avec 37.5 ans d'ancienneté, à taux plein, 55 ans pour le service actif et 1600 euros minimum!**

## La dépendance... où va-t-on ?

La dépendance, pour nous les seniors, fait partie de notre aventure et elle ne peut nous laisser indifférents.

Nous avons tous plus ou moins pensé à cette perte d'autonomie nécessitant l'indispensable présence d'une aide.

Certains esprits, notamment dans le cercle du pouvoir, considèrent que le vieillissement est une charge pour la société et ainsi rabaissent le grand âge au rang d'une facture de 6 milliards d'euros par an.

Pour la CGT, vieillir est une réalité et une chance. Il faut préserver ce temps de vie qui doit bénéficier d'une protection sociale qui sécurise les handicaps et les pertes d'autonomie quel que soit l'âge.

La Ministre Bachelot, en charge du chantier sur la dépendance assure « *que toutes les solutions sont sur la table* » et qu'elle va consulter les partenaires sociaux et attend leurs propositions.

Si on se réfère à la dite concertation qui vient d'avoir lieu sur les retraites et aux résultats qui s'en suivirent, on reste quelque peu dubitatifs quant aux conclusions que tirera la Ministre.

### **Diverses pistes sont d'ores et déjà envisagées :**

- Remise en cause de l'APA (*Allocation Personnalisée à l'Autonomie*) pour les personnes en GIR4 (*1<sup>er</sup> degré de la perte d'autonomie*) avec reprise sur le patrimoine (*c'est à dire sur la succession*).
- Augmentation pour les retraités de la CSG qui passerait de 6,6 à 7,5 %.
- Obligation de souscrire une assurance de « *Perte d'Autonomie* » pour toute personne de plus de 50 ans. Inutile de préciser que cette solution fait déjà saliver les banques et compagnies d'assurances qui voient une manne à saisir.

Un récent sondage indique que pour 56% des français, la perte d'autonomie constitue leur principale crainte et que 73% d'entre eux estiment ne pas avoir les moyens de prendre en charge la totale dépendance d'un proche.

Ces chiffres significatifs montrent à l'évidence l'importance que revêt pour les français le problème de la perte d'autonomie.

Le projet du gouvernement est scandaleux et il doit être combattu.

**Pour la CGT, il y a nécessité de créer en urgence un grand service public d' « Aide à la personne » basé sur un financement par la solidarité nationale.**

Les personnes âgées, en détresse morale et physique ne doivent pas faire les frais de la crise !

L'argent pour financer cette solidarité nationale peut être trouvé s'il y a une volonté politique.

Il n'est pas question, comme certains l'envisagent, de pondre une autre vignette auto ou de prendre une nouvelle journée aux salariés, mais au contraire, d'envisager une assiette élargie aux prélèvements des cotisations sociales des entreprises et à une contribution des revenus financiers de ces mêmes entreprises.

**Nous, les retraités, nous sommes en première ligne et, avec les actifs, nous devons, au côté de la CGT, faire barrage par l'action à ce projet néfaste mettant en cause notre droit d'avoir une fin de vie digne !**

## **VIE NOUVELLE**

Le mardi 9 Décembre 2010 était organisé dans le patio à Montreuil la 2<sup>ème</sup> rencontre des diffuseurs de Vie Nouvelle.

### **Les thèmes abordés étaient :**

- ✓ *Place et rôle de la Vie Nouvelle dans la bataille des idées.*
- ✓ *Quel champ de développement pour notre magazine ?*

Nous étions plus de 500 participants de toutes les régions et de tous les départements (*26 présents pour toute la FAPT*).

Il y a 70 000 lecteurs abonnés.

Vie Nouvelle est un « *contre pouvoir* » à la presse patronale. C'est une revue intergénérationnelle et interprofessionnelle.

La progression de la diffusion tient en partie à la continuité syndicale et à l'indice de confiance CGT.

Depuis cette conférence, deux Camarades de notre section se sont abonnés. Alors, continuons !

## Composition du bureau de section élu le 25.01.2011 par le collectif des retraités CGT.

### Membres du Bureau de la section retraités

Secrétaire général : Roger Domard  
Secrétaire général adjoint : Claude Grellier  
Trésorier : Hubert Bureau  
Trésorier adjoint : Denis Guillard  
Responsable presse, Vie Nouvelle, Nvo : Michèle Perraudat  
Relation Usr Paris : Geneviève Giraud et Daniel Bussy  
Membre du bureau : Guy Pons et Jean Yves Guillout

### Membres du collectif de la section retraités

Raymond Auboin, Jean-Jacques Joigneau,  
Jacky Auchères, Philippe Majastre,  
Eliane Bouillet, Françoise Moallic,  
Roland Donnadiou, Annie Serres.  
Raphael Guibert,

## Trésorerie et Orga

Evolution des FNI depuis 2008

2008 : 113 FNI - 2009 : 121 FNI - 2010 : 114 FNI

78 Camarades sont au PAC.

36 en traditionnel.

Nous n'avons pas encore les PAC de Novembre et Décembre 2010.

Nous clôturerons les comptes 2010 après la réception du PAC.

En traditionnel sur 12 mois, nous avons 11,3 timbres par carte ; taux du timbre : 11,88 euros.

Au PAC sur 10 mois, nous avons 7,55 timbres par carte ; taux du timbre : 10,07 euros.

Après ce constat, nous devons travailler plus collectivement avec les actifs pour fidéliser les préretraités syndiqués, être attentifs à la continuité syndicale et proposer l'adhésion.

Nous devons savoir écouter les retraités et préretraités, être en phase avec leurs préoccupations pour mieux communiquer ce qu'apporte le fait d'être syndiqué à la retraite, l'importance d'avoir les moyens financiers pour mener les luttes, développer et arriver au succès.

Les militants, les syndiqués qui ont participé aux actions, à la réflexion, qui ont soutenu la CGT avec conviction, doivent tout naturellement trouver leur place dans la CGT Retraités. Afin de prolonger cette implication pour défendre les intérêts du monde du travail.

Michèle PERRAUDAT a souhaité quitter la responsabilité de la Trésorerie.

Notre Camarade Hubert BUREAU la remplace.

## ATTESTATION

L'attestation syndicale 2010, pour votre déclaration d'impôts 2011 vous parviendra fin Février début Mars.

Pour mémoire, la date limite pour la déclaration est le 31 Mai 2011.

### FLASH POSTAUX RETRAITES

La NVO Impôts 2011

est en vente,  
le guide fiscal  
pour déclarer  
au plus juste !

Prix : 6,90 €.

## **PRENEZ DATE :**

La prochaine Assemblée Générale  
de nos adhérents aura lieu  
le Mardi 22 Mars 2011 à 14 heures.

ont participé à la rédaction de ce journal :  
Claude GRELLIER, Roger DOMARD  
Michèle PERRAUDAT, Jean-Yves GUILLOUT

